

Entretien et valoriser nos espaces verts et naturels

Avec 870 hectares d'espaces verts, 25 000 arbres et 4 000 hectares de trame verte et bleue, Brest métropole compte parmi les territoires les plus verts de France. Un riche patrimoine qu'il est nécessaire d'entretenir au quotidien. La Charte de l'arbre et des espaces verts (actuellement en construction) permet de préciser la politique publique dans ce domaine, entre gestion paysagère et intérêt du public

Brest métropole gère, entretient et développe les parcs, jardins et espaces naturels métropolitains des huit communes du territoire. On y compte pas moins de 870 hectares d'espaces verts et 25 000 arbres. Mais si les espaces verts embellissent la ville, ils doivent avant tout servir le public et avoir du sens. Espaces verts de proximité, jardins partagés et familiaux, espaces verts remarquables patrimoniaux, trame verte et bleue, ou encore vallon du Stang Alar accueillant en son sein le Conservatoire botanique national de Brest... Brest se place en troisième position au Palmarès des villes les plus vertes de France de l'Unep (Entreprises du paysage) qui met en exergue la rade, la ceinture verte et bleue de plus de 4 000 hectares, le travail de préservation de la biodiversité et la gestion des déchets verts.

Les agents de la Direction des espaces verts de Brest métropole entretiennent ces espaces verts au quotidien : tontes, arrosages, entretien des fleurs et arbres, ou encore élagage des arbres sur les voies dépendant de la métropole. Au-delà de la quantité importante de parcs et jardins sur le territoire, avoir une gestion cohérente de ces espaces est un des leviers majeurs en termes de préservation de l'environnement. La gestion raisonnée et l'abandon des pesticides depuis le début des années 2000 ont changé les pratiques des professionnels des collectivités, mais aussi celles des habitants.

La Charte de l'arbre et des espaces verts (actuellement en construction), démarche d'approche globale pour recenser et analyser ce patrimoine, permet de préciser la politique publique dans ce domaine, entre gestion paysagère et intérêt du public : quels végétaux privilégier, comment les gérer, avec ou sans aires de jeux réservés au plus petits de nos habitants, quels quartiers ou zones de la métropole à transformer pour rééquilibrer les espaces naturels à l'échelle de tout le territoire... Les espaces verts sont ouverts à tous et le bien en commun de chacun. De ce fait, l'implication des habitants prend tout son sens sur des questions comme le jardinage sans pesticides, la gestion des jardins partagés ou familiaux.

NOUS CONTACTER

Vous n'avez pas trouvé l'information que vous cherchiez dans cette page ?



Consultez notre foire aux questions



Ecrivez-nous



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h30-17h30
Samedi : 9h-12h

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h30-17h30
Samedi : 9h-12h